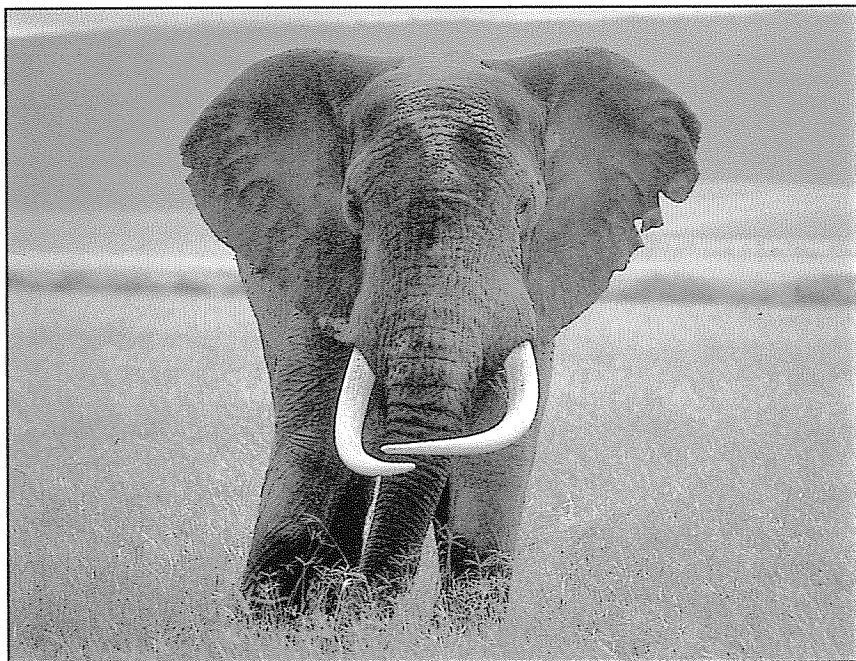




La série Focus de l'UICN

La nature sauvage peut-elle payer pour elle-même?



UICN
Union mondiale pour la nature

Cet article est une version abrégée d'un discours prononcé par M. Martin Holdgate lors d'un symposium de la Royal Society of Arts, à Londres, le 12 septembre 1992. Le symposium avait pour sujet "Investir dans la Nature" et M. Holdgate avait été prié de répondre à la question "La nature peut-elle payer pour elle-même?" ou par association d'idée "Est-il raisonnable d'investir dans la nature?". La discussion touchait inévitablement à d'importants problèmes de politique, notamment l'éthique de l'utilisation des espèces sauvages et la mesure dans laquelle il est possible d'inclure des valeurs naturelles dans les équations économiques.

La série Focus de l'UICN

**La nature sauvage
peut-elle payer
pour elle-même?**

M. Martin Holdgate

**Directeur Général
UICN – Union mondiale pour la nature**

**UICN – Union mondiale pour la nature
1993**

Publiée par: l'UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni

Mise en page: Service des publications de l'UICN, Cambridge, Royaume-Uni
Publication de l'UICN assistée par ordinateur et rendue possible grâce à un don Madame Julia Ward

Droits d'auteur: (1993) Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

Imprimé par: The Burlington Press, Cambridge, Royaume-Uni

Photo en couverture : éléphant africain : UICN/WWF/Jeffrey McNeely

Photo dans le texte: iguanas verts, un projet de reproduction en captivité, Costa Rica

Rédactrice du Focus: Joanna Boddens Hosang
Division de la communication de l'UICN, Gland

Disponible auprès du: Service des publications de l'UICN
181a Huntingdon Road, Cambridge, CB3 0DJ, Royaume-Uni
ou
Division de la Communication de l'UICN
Rue Mauverney 28, CH-1196 Gland, Suisse

L'opinion des auteurs, exprimée dans cette publication ne reflète pas nécessairement celle de l'UICN.

Imprimé sur papier sans chlore

La nature sauvage peut-elle payer pour elle-même?

M. Martin Holdgate, Directeur Général, UICN

Il est raisonnable, et en fait nécessaire, de veiller à ce qu'investir dans les ressources naturelles aille de pair avec le développement durable. Les investisseurs n'aiment pas gaspiller leur argent. Or, ceux qui misent sur un développement non durable perdront de l'argent ou devront sortir rapidement du marché à perte. Les exemples de gaspillage sont légion et notamment de gaspillage de l'aide gouvernementale ayant servi à financer un mauvais développement. Bien souvent, il s'est agi de transformer des systèmes qui, laissés dans un état semi-naturel—une forêt par exemple—seraient, plus durables, plus productifs et économiquement plus intéressants, pour en faire une utilisation différentes et, en fin de compte, moins productive—un ranch, par exemple.

Nous tentons ici de répondre à la question: "La nature sauvage peut-elle payer pour elle-même?" ou, plus précisément, "La nature est-elle un bon investissement?" L'expression "nature sauvage" s'applique tant aux biotopes naturels qu'aux espèces sauvages qu'ils contiennent. La nature qui paye pour elle-même procure des avantages directs en espèces, des avantages économiques indirects et des avantages sociaux, mieux que ne pourraient le faire des produits de substitution manufacturés.

Dans certaines régions, les espèces sauvages peuvent offrir tout cela et même contribuer à cette notion impalpable que nous appelons "la qualité de la vie"—l'une des raisons pour lesquelles les avantages pécuniaires sont loin d'être le seul motif poussant à investir dans ce domaine. Si le calcul économique est fait correctement, on constate que bien souvent la nature sauvage est la forme la plus rentable d'utilisation des terres. Il est indéniable que dans de nombreux pays, la nature sauvage fournit des produits de première nécessité, en marge de l'économie monétaire. Si ces produits étaient

La nature sauvage peut-elle payer pour elle-même?

correctement évalués, l'immense intérêt économique de la nature deviendrait évident.

Dans beaucoup de pays les forêts, les savanes, les rivières et les régions côtières fournissent de la viande, du miel, des poissons, des champignons, des fruits et des noix et sont également d'importants fournisseurs de fibres, de combustible, de substances médicinales et de matériaux de construction. Évaluées correctement, il est clair qu'elles sont un rouage clé du système entretenant la vie. Voici trois exemples à l'appui:

- 90% de toute l'énergie primaire utilisée au Népal, en Tanzanie et au Malawi vient du bois de feu et de la bouse; ces sources naturelles fournissent 80% de toute l'énergie primaire utilisée dans de nombreux pays en développement;
- au Botswana, différentes espèces sauvages fournissent ensemble 40% de toute la consommation de protéines animales. Le lièvre du Cap, à lui seul, fournit trois millions de kilos de viande par an;
- au Nigeria, le gibier fournit 20% des protéines animales consommées en milieu rural.

A l'autre extrémité du spectre, de nombreuses formes d'exploitation de la nature procurent des bénéfices directs dans le cadre économique classique. La pêche n'est autre qu'un système de "cueillette" de la faune de l'océan, des mers intérieures et des eaux douces. La mariculture elle-même, qui fournit des saumons, des crevettes ou des mollusques, consiste à élever, dans des régions modifiées de l'habitat naturel, des espèces sauvages et, généralement, des individus prélevés dans des populations sauvages.

Autre exemple: 40% des produits pharmaceutiques commercialisés en Amérique du Nord seraient d'origine sauvage. Qui remettrait en question l'importance des substances dérivées de la pervenche de Madagascar pour traiter la leucémie, de l'aconit entrant dans les remèdes traditionnels de traitement des maladies cardiaques ou encore de la pénicilline et de tous les autres antibiotiques dérivés de champignons progressivement prélevés dans la nature dès que la pénicilline eût montré ses propriétés en contaminant une des plaques de culture de Fleming? Et faut-il rappeler la valeur économique du bois, du latex et d'autres matières issues de la nature? Il y a quelques années,

La nature sauvage peut-elle payer pour elle-même?

une estimation a montré que 4,5% du PNB nord-américain reposait sur l'utilisation économique d'espèces sauvages et que les ressources sauvages prélevées avaient rapporté 87 milliards de dollars américains par an entre 1976 et 1980.

Les retombées économiques indirectes sont également nombreuses. Le tourisme est la plus grande industrie—ou certainement la principale source de devises étrangères—dans de nombreux pays en développement. Chaque lion du Parc national de l'Amboseli, au Kenya vaudrait 27 000 dollars par an et un troupeau d'éléphants 160 000 dollars. Le Parc rapporte 40 dollars par hectare et par an grâce au tourisme ce qui est environ 50 fois ce que le Trésor national pourrait espérer encaisser si la superficie du parc était livrée à l'agriculture locale.

La nature a également une immense valeur en tant que source de matériel génétique. Les sélectionneurs recourent de temps en temps aux espèces sauvages pour prélever de nouveaux gènes qui renforcent la résistance des variétés cultivées aux changements climatiques et aux ravageurs ou permettent de satisfaire les nouvelles demandes du marché. La nature continuera de se diversifier et d'apporter gratuitement ces bienfaits à l'homme tant que les systèmes écologiques qui sont le théâtre de cette diversification seront préservés.

La nature travaille aussi pour nous, beaucoup moins cher que les ingénieurs. Les forêts des bassins versants ne se contentent pas de stabiliser les sols, elles régulent le ruissellement de l'eau, garantissant, purement et simplement, l'approvisionnement en eau. Ainsi, les forêts du bassin versant de la capitale du Honduras, Tegucigalpa, assurent, par percolation, 40% des besoins en eau de cette ville. Cette eau coûte quarante fois moins cher que si elle était fournie par des travaux de retenue sur des collines dénudées. Les défenses naturelles contre la mer protègent gratuitement la plupart des pays côtiers. On a calculé que dans la région avoisinant le port de Boston, le maintien des zones humides économise chaque année 17 millions de dollars en travaux de protection contre les inondations. On estime qu'un hectare de zone humide intertidale, dans l'est des Etats-Unis, vaut 72 000 dollars américains par an en tant que défense côtière et site d'alevinage. Dans des pays insulaires de basse altitude tels que les Maldives, les récifs coralliens qui longent les côtes brisent la fureur des tempêtes et font peut-être toute la

La nature sauvage peut-elle payer pour elle-même?

différence entre la sécurité et la catastrophe. D'ailleurs, la destruction des Mangroves et l'érosion des récifs coralliens ont des conséquences très claires: des côtes, comme celles du Bangladesh, deviennent beaucoup plus vulnérables aux tempêtes tropicales.

Tous ces avantages peuvent être liés plus ou moins directement à des espèces ou des systèmes particuliers. Outre cela—ou plutôt, en plus—les écosystèmes naturels assurent des services gratuits sans lesquels nous ne pourrions vivre. Les plantes vertes renouvellent l'oxygène que nous respirons et les écosystèmes recyclent les éléments essentiels: carbone, azote, phosphore et soufre. Sans cela, la terre ne serait pas habitable. Le fait est que le système économique non humain et non évalué de notre planète est bien plus gigantesque que celui dont nous tirons orgueil. L'économie des pays industrialisés est lovée dans une niche du monde naturel. Toutes les sociétés en dépendent et sans ces services il n'y aurait point de civilisation.

Si j'avais le privilège d'être le directeur général de la Société des Services de la Nature S.A. et si je facturais les services offerts par le monopole placé sous ma responsabilité, je serais à la tête de la société la plus grande et la plus rentable du monde. Je ferais payer les agriculteurs qui utilisent mes espèces, modifiées par sélection et continuellement revitalisées par les espèces sauvages dont j'aurais la garde. Je facturerais votre consommation d'oxygène, vos défenses contre la mer et la gestion de vos cours d'eau.

La réponse à la question "La nature peut-elle payer pour elle-même?" est donc, bien évidemment, affirmative. Toutefois, la véritable question est tout autre: "La nature peut-elle payer pour elle-même, dans le contexte de nos systèmes économiques?" A cela il est beaucoup plus difficile de répondre en raison de certaines distortions dans nos systèmes économiques. En particulier, nos méthodes d'évaluation privilégient la transformation de la nature en systèmes qui sont parfois moins rentables.

Cette évaluation erronée a notamment pour origine l'hostilité envers la nature que l'on trouve encore à l'état latent chez nombre de peuples et de communautés et qui vient peut-être du combat que livraient nos ancêtres au milieu naturel. Par exemple, pour devenir propriétaire, en Australie, il fallait défricher la végétation sauvage péjorativement dénommée "Bush" (brousse). Récemment, au Brésil, l'Etat subventionnait la construction dans les forêts et

La nature sauvage peut-elle payer pour elle-même?

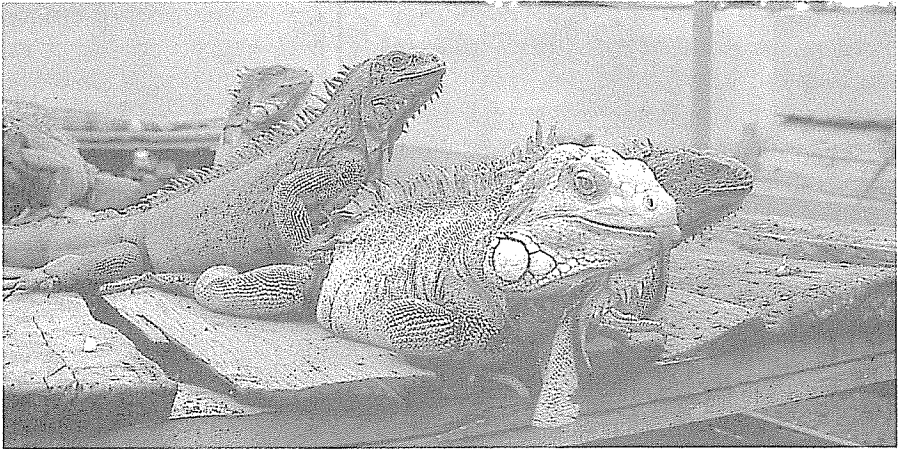
accordait des dégrèvements fiscaux pour le défrichement des forêts et la transformation des bois en terres à pâturage beaucoup moins productives. Et même au Royaume-Uni, les plateaux dénudés, déboisés par les peuples de l'Age de Bronze ou du Néolithique ont aujourd'hui plus de valeur en tant que pâturages à moutons qu'en tant que forêts restaurées. Il y a là une sorte d'arrogance de l'homme qui accorde plus de valeur à un investissement artificiel qu'au système naturel d'origine. Il n'y a pas longtemps que les économistes ont démontré que cette forme de pensée était illusoire, peu de temps qu'ils insistent sur la nécessité d'évaluer le "capital naturel" et de mesurer sa dépréciation et son appauvrissement par l'impact de l'homme. C'est en le faisant que nous commençons à comprendre que la nature paie pour elle-même en préservant les côtes vulnérables contre la mer par la présence de marais salants, de mangroves et de récifs coralliens, ou en dispersant gratuitement la pollution dont nous n'évaluons correctement le prix que lorsque nous surchargeons le système et devons procéder à des investissements massifs pour la réduire et restaurer l'environnement. De même, après une évaluation correcte, nous voyons clairement que la nature paie pour elle-même dans les parcs nationaux en préservant les banques génétiques et le capital de gènes nécessaires aux cultures, en fournissant des substances médicinales ou des produits que l'industrie pharmaceutique apprend ensuite à synthétiser.

La question "Qui possède la nature?" pose un problème plus subtile, plus complexe à résoudre. L'hypothèse humaine selon laquelle la nature se renouvelant à l'infini, l'accès en est libre et chacun peut y puiser ce qu'il veut, comme il veut, implique une sorte de droit de propriété divin. L'Etat souverain possède-t-il la nature? Où celle-ci appartient-elle aux communautés locales qui vivent généralement en équilibre avec elle tant qu'elles restent stables mais qui, bien souvent, sont dépossédées par des groupes urbains plus riches et plus puissants?

Le fait est que ce sont les communautés locales qui s'acquittent souvent le mieux de l'utilisation durable de la nature. Toutefois, bien des activités de ces communautés n'entrent pas dans l'économie monétaire et ne figurent pas dans le PNB. Elles tendent donc à être ignorées par les administrations centrales des Etats souverains. Les habitants des forêts, par exemple, exploitent le bois de manière durable, petit à petit, et pratiquent une cueillette mixte d'autres produits comprenant la viande, les fruits, les fibres et le latex.

La nature sauvage peut-elle payer pour elle-même?

Selon les calculs de Norman Myers, la valeur annuelle de cette récolte est probablement comparable au revenu unique d'une exploitation forestière prèlevant tout le bois en une seule opération et détruisant la source d'autres produits. Or, l'exploitation du bois se chiffre dans le trésor national, de sorte que les gouvernements sont facilement tentés de déplacer les peuples des forêts en faveur des bûcherons. Or, le coût social de la perturbation causée retombe en principe sur les communautés locales et très peu de pays rémunèrent ces communautés pour conserver les ressources, aussi vitales soient-elles. Les villageois des Andes ne sont certainement pas rétribués pour veiller à la pérennité du stock mondial de pommes de terre sauvages.



iguanas verts, un projet de reproduction en captivité, Costa Rica

Le problème se pose souvent par rapport au tourisme qui, par excellence, dépend de la présence des espèces sauvages. La réserve Masai Mara au Kenya, par exemple, appartient au Conseil de district Narok. Toutefois, seuls 8% des recettes du tourisme reviennent au Conseil et environ 1% seulement aux Masai locaux. Dans le Ngorongoro, où la nature sauvage offre l'un des spectacles les plus grandioses qui soient donnés de voir au monde, une étude récente a mis en évidence que seuls 4 des 250 employés de l'autorité de l'aire de conservation sont recrutés localement et qu'une proportion négligeable des revenus du tourisme revient aux villages Masai alors qu'il s'agit de l'entreprise la plus vaste et de l'employeur le plus important du district.

La nature sauvage peut-elle payer pour elle-même?

Voilà qui est grave, parce que si la nature n'a pas de valeur pour la population locale, celle-ci n'a aucune raison de la conserver. Si la population locale ne peut ni faire paître ses troupeaux ni retirer de la viande des parcs nationaux dans lesquels ou à proximité desquels elle vit, et que les parcs n'apportent aucun avantage économique, comment blâmer ces gens de braconner? Pour cette raison, de nombreux plans de gestion des biotopes sauvages, modernes et éclairés, tels que le projet CAMPFIRE, au Zimbabwe, ont pour principe de faire participer la population locale à la gestion durable des ressources, et de faire en sorte que cette population en retire des avantages économiques. C'est là le meilleur moyen de faire cesser le braconnage ou l'empiétement illicite.

Le troisième problème est d'ordre émotionnel. Le conflit ne cesse de s'envenimer entre les tenants d'une utilisation durable de la nature et ceux qui estiment qu'une exploitation commerciale de la nature est à bannir. Beaucoup de ceux qui défendent ce dernier point de vue le font avec vigueur et une profonde sincérité. Toutefois, interdire l'utilisation commerciale de la nature ôte à cette dernière toute valeur économique. En outre, la commercialisation de produits de la nature et même la chasse aux trophées peuvent apporter un revenu pour la conservation et pour les communautés locales. L'élevage en ranch des crocodiles, dans un but commercial, a été un facteur de l'augmentation des populations de crocodiles sauvages—parce que leur valeur est devenue évidente. Et s'il est nécessaire de prélever sélectivement des éléphants ou d'autres grands mammifères parce que leur nombre augmente et que les troupeaux exercent une pression intolérable sur les communautés locales, pourquoi ne pas laisser des chasseurs patentés, prêts à payer pour les trophées, se charger de le faire? Ils apporteraient ainsi un revenu supplémentaire pour une opération qui, de toute façon, devrait être menée à bien par des employés gouvernementaux? Certaines personnes estiment qu'il est moralement inadmissible de prendre plaisir à tuer, mais on peut répondre que ce plaisir est l'affaire de l'individu et relève de sa seule conscience.

La position de l'UICN sur l'utilisation durable des espèces sauvages a été clairement définie dans une recommandation de l'Assemblée générale à Perth. Il est admis que "l'utilisation éthique, rationnelle et durable de certaines espèces sauvages peut remplacer ou compléter l'utilisation productive des terres et être compatible avec la conservation, voire l'encourager, lorsqu'une telle utilisation s'accompagne de garanties suffisantes". Ces garanties sont,

notamment, la surveillance scientifique permettant de veiller à ce que les populations ou écosystèmes exploités ne soient pas mis en péril, le respect du droit national et international, la protection contre une cruauté et une souffrance que l'on peut éviter, et la conformité avec les lignes directrices que l'UICN est en train de préparer. L'UICN invite également à la répartition équitable des ressources et à la distribution des bénéfices entre tous ceux qui sont concernés.

Les conflits de valeurs peuvent parfois revêtir les formes les plus étranges. Parce que l'on préfère les espèces domestiquées aux espèces sauvages, de nombreux programmes d'investissement sont consacrés à l'élevage de bétail domestique dans des régions où la production de viande pourrait être supérieure, plus durable du point de vue écologique et plus diverse si l'on utilisait toute une gamme d'espèces sauvages. Au Botswana, par exemple, la Communauté européenne finance un plan d'élevage de bétail dont le pays tire d'importants revenus. Toutefois, en raison des règlements vétérinaires de la CEE, le bétail doit être séparé de la faune sauvage et l'on répand des pesticides pour contrôler la mouche Tsé-Tsé de sorte qu'une utilisation mixte de bétail domestique et de gibier est impossible. L'Europe ne manquant pas précisément de viande de boeuf, ce plan n'est peut-être pas le meilleur investissement de l'argent des contribuables des pays de la Communauté européenne. Il serait peut-être raisonnable d'encourager la production de gibier et de cultiver un goût pour l'impala ou la viande séchée de springbok ainsi que d'autres formes de viande de choix.

En Europe, des revenus importants dérivent de l'exploitation de la faune sauvage. Les landes à coq de bruyère, les chasses à la perdrix et au faisan et les forêts à cervidés sont des régions de rapport importantes. Proposer le spectacle de la nature aux touristes en organisant l'accès, le logement et l'information est une réelle possibilité d'investissement. Il se peut que les parcs zoologiques traditionnels soient en déclin mais les nouveaux spectacles organisés, tels que les reconstitutions de biotopes tropicaux ou les zones d'observation de la faune sauvage en région urbaine, sont de plus en plus nombreux. Les régions et leurs espèces indigènes, protégées dans un but de loisir et de sport, sont devenues un atout économique dans de nombreux pays, produisant un revenu qui sert à entretenir la région ou le parc. Et il ne faut pas oublier: l'industrie du film de la nature, extrêmement bien reçue, qui a tant fait pour porter la conservation de la nature et ses besoins à l'attention du public.

La nature sauvage peut-elle payer pour elle-même?

Il est clair que la nature *peut*, dans de nombreux cas, payer pour elle-même d'un simple point de vue monétaire. C'est souvent la forme la meilleure et la plus rentable d'utilisation des terres. Mais la reconnaissance de ce fait dépend de la structure de l'économie. Elle dépend de la manière dont la faune sauvage est évaluée, de l'équilibre entre les intérêts locaux qui sont en marge du cadre économique officiel et les intérêts centraux qui s'efforcent de maximiser le revenu national à court terme. Elle dépend aussi des droits de propriété. A moins de mettre bon ordre à toutes ces choses, les bilans économiques donnent souvent les mauvaises réponses.

Les statistiques du PNB ne reflètent pas la réalité. Par exemple, elles privilégient la construction de défenses maritimes qui coûtent cher, à la conservation des systèmes naturels qui n'ont aucune place dans ces statistiques. La lutte contre la pollution et les industries polluantes figurent toutes deux dans la colonne positive du PNB: N'y-a-t-il pas là distorsion ou amalgame? Dans la plupart des cas, ce que coûte la lutte contre la pollution dépasse largement ce que coûte la protection de l'environnement mais guérir contribue au PNB tandis que prévenir n'a aucune incidence sur lui.

La comptabilité nationale des ressources a besoin d'être sérieusement revue et corrigée. En procédant à une analyse précise, nous trouverons probablement qu'investir dans la nature est une bonne affaire et qu'investir dans la protection de certains systèmes naturels au lieu de construire des systèmes pour les remplacer est même une affaire excellente.

Toute la question doit être replacée dans son contexte—le contexte d'un développement durable et rationnel du point de vue de l'environnement et du partage équitable des bénéfices. Comme le souligne la récente publication *Sauver la Planète: Stratégie pour l'Avenir de la Vie* de l'UICN/PNUÉ/WWF, chaque communauté doit se faire une opinion sur les meilleurs moyens de conserver son milieu naturel et de l'utiliser de manière optimale. Les questions traitées ici doivent être vues dans ce cadre qui appelle au dialogue. Un dialogue entre tous les secteurs de la communauté et, en particulier, entre les spécialistes de l'environnement qui comprennent la valeur des services que fournit la nature et les limites de sa tolérance, les économistes qui relèvent le défi d'incorporer ces valeurs dans leurs modèles et leurs équations, les gouvernements qui sont les gardiens de l'économie et les chefs de la politique et de l'action et la population locale, gardienne et utilisatrice des terres et de

La nature sauvage peut-elle payer pour elle-même?

leurs ressources biologiques. L'UICN se fera un point d'honneur de promouvoir ce dialogue et de l'orienter vers des solutions qui tiennent compte des intérêts tant des hommes que de la nature.

Références

McNeely, J.A. (1988). *Economics and Biological Diversity, Developing and Using Incentives to Conserve Biological Resources*. UICN, Gland, Suisse.

M. Martin W. Holdgate
Directeur Général
UICN – Union mondiale pour la nature

M. Martin Wyatt Holdgate, directeur général de l'UICN – Union mondiale pour la nature depuis 1988, a participé activement aux affaires britanniques et internationales dans le domaine de l'environnement pendant plus de 30 ans.

M. Holdgate est diplômé de l'université de Cambridge (First Class Honours Graduate) où il a obtenu un doctorat en physiologie des insectes. En 1955, il a entamé une décennie de recherche scientifique dans les régions les plus australes de la planète avec une expédition vers les îles de Tristan da Cunha et Gough dans l'Atlantique Sud. Depuis lors, il s'intéresse à la biologie des îles océaniques.

Avant sa nomination au poste de directeur général de l'UICN, M. Holdgate était Conseiller scientifique principal en matière d'environnement et Vice-secrétaire à la protection de l'environnement, Département de l'environnement du Royaume-Uni. Il fut le chef des délégations britanniques au comité préparatoire de la Conférence de Stockholm sur l'environnement et aux réunions où les conventions d'Oslo et de Paris sur la pollution marine furent négociées.

M. Holdgate a directement participé à l'établissement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en 1974. Avec Mohamed Kassas et Gilbert White, il a participé à la rédaction de *The World Environment, 1972–82*, important ouvrage préparé pour le PNUE en 1982. Président du conseil d'administration du PNUE en 1983–1984, il a reçu la Médaille d'argent décernée par cette organisation, en 1983. M. Holdgate est inscrit dans la "Liste d'honneur mondiale des 500" du PNUE depuis 1988 et est le Président actuel du "Forum des 500".

UICN – Union mondiale pour la nature

Fondée en 1948, l'UICN – Union mondiale pour la nature réunit des Etats, des organismes publics et un large éventail d'organisations non gouvernementales en une association mondiale unique: en tout, près de 650 membres dans 120 pays. L'Union cherche à oeuvrer, en collaboration avec ses membres, à l'avènement d'un développement qui soit durable et améliore de manière permanente la qualité de vie de l'humanité toute entière.

La série Focus de l'UICN

La série Focus de l'UICN se compose d'essais destinés à provoquer la réflexion sur la conservation et le développement durable. Les articles émanent de différentes sources, généralement au sein de l'UICN même, et ont souvent trait à des domaines dans lesquels la politique est en cours de développement, d'évaluation ou d'élaboration. Le but n'est pas de présenter la politique officielle de l'UICN mais de proposer des avis et de donner matière à poursuivre le débat.

UICN – Union mondiale pour la nature
Rue Mauverney 28,
CH-1196 Gland, Switzerland
Tel: ++41 22 999 0001; Fax: ++41 22 999 0002
Telex: 419 624 iucn ch